

Centre Social des Epoisses - Travaux de mise en sécurité et d'amélioration de l'accessibilité - Adoption de l'Avant-Projet Définitif - Lancement des travaux - Demande de subventions

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : A l'issue de la dernière visite de contrôle périodique du Centre Social des Epoisses, le rapporteur de la Sous-Commission ERP/IGH du Doubs a proposé d'émettre un avis défavorable à la poursuite d'exploitation du bâtiment.

Un diagnostic de l'établissement a été commandé au bureau de contrôle technique APAVE de Besançon.

Sur la base de ce document, un avis d'appel public à la concurrence a été lancé pour retenir un bureau d'études pluridisciplinaire chargé du dossier de mise en sécurité. Le bureau d'études COMETEC Ingénierie, associé au bureau d'études CORNET a été retenu par la Commission Municipale d'Appel d'Offres, le bureau APAVE assurant pour sa part une mission de contrôle technique.

Le programme de travaux proposé par le bureau d'études, et validé par le contrôleur technique, est le suivant :

- Mise en place d'une alarme de type 2b dans la totalité de l'établissement
- Déplacement des réseaux et armoires électriques situés dans les cages d'escaliers
- Encloisonnement à tous les niveaux des éléments et espaces techniques classés au regard de la réglementation comme éléments à risque moyen ou important (armoires électriques, sous-station de chauffage, locaux de stockage, etc.), y compris redistribution des locaux concernés
- Création de trois issues de secours
- Réfection de l'ensemble des installations électriques
- Mise en place d'un balisage de sécurité
- Encloisonnement des cages d'escaliers avec mise en place d'un désenfumage par commande gaz
- Mise en conformité de l'ascenseur (630 Kg) et création d'un accès pour personnes à mobilité réduite pour la crèche
- Travaux d'accompagnement de peinture et faux-plafonds.

Le montant estimatif de l'opération est le suivant :

- Honoraires BET	350 000 F TTC	(53 357,16 € TTC)
- Honoraires Cont. Techn. + SPS	60 000 F TTC	(9 146,94 € TTC)
- Montant des travaux	3 290 000 F TTC	(501 557,26 € TTC)
TOTAL (Base Avant-Projet - valeur Janvier 2001)	3 700 000 F TTC	(564 061,36 € TTC)

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

- Septembre 2001 : dépôt du Dossier de Déclaration de Travaux
- Octobre 2001 : remise du Dossier de Consultation des Entreprises
- Novembre 2001 : lancement de l'avis d'appel public à la concurrence
- Janvier 2002 : choix des entreprises titulaires des marchés de travaux
- Février 2002 : délivrance des ordres de service, notifications des marchés et préparation du chantier.

- Durée prévisionnelle des travaux :
 - . 6 mois (pour travaux de sécurité)
 - . 4 mois (pour travaux d'accessibilité)

Un crédit de 1 500 000 F (228 673,53 €) a été inscrit au Budget Primitif 2001.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme et le calendrier des travaux

- autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux, le (ou les) ordres(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 2001

- inscrire au budget 2002 le complément de financement

- solliciter les subventions de l'Etat, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, de la Caisse d'Allocations Familiales

- inscrire le montant des subventions par décisions modificatives au budget de l'exercice courant dès réception des notifications attributives en recettes au chapitre 90.63.1321/1322/1323/1325.1328.01763.33000 et le réaffecter en dépenses au chapitre 90.63.2313.01763.33000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Patrimoine et Budget, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 10 octobre 2001.